



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:

Agence Parcs Canada – Registre central 111, rue Water Est Cornwall, Ontario, K6H 6S3

Numéro de télécopieur : 877-558-2349

MODIFICATION #1

Request for a Standing Offers Demande d'offres à commandes

Canada, as represented by the Minister of the Environment for the purposes of the Parks Canada Agency hereby requests a Standing Offer on behalf of the identified users herein.

Le Canada, représenté par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-aprés.

Comments - Commentaires

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada Opérations des approvisionnements 111, rue Water Est Cornwall, Ontario, K6H 6S3

Title - Sujet					
DOC – Architecture Paysagère - Parcs nationaux et					
sites historiques de la provinc	e de Saskatchewan et				
Manitoba.					
Solicitation No No. de l'invitation	Date				
5P301-15-0006	2015-02-26				
GETS Reference No. – No de reference de S	EAG				
PW-15-00672906					
Client Reference No. – No. de référence du client					
Solicitation Closes	Time Zone				
L'invitation prend fin –	Fuseau horaire -				
at – á 02:00 PM on – le 2015-04-02 Heure Avancée de l'Est (HNE) / Eastern Daylight Saving Time (EDT)					
Address Inquiries to: - Adresser toute deman	nde de renseignements à :				
Michel Marleau michel.marl	eau@pc.gc.ca				
Telephone No No de téléphone	Fax No. – No de FAX:				
(613) 938-5822 (866) 246-6893					
Destination of Goods, Services, and	Construction:				
Destinations des biens, services et construction:					
See Herein					

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER

A ÊTRE COMPLETER PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Vendor/Firm Name and Addr Raison sociale et adresse du fe	ress ournisseur/de l'entrepreneur :
Telephone No No de telephone: Facsimile No N° de télécopieur	
print)	zed to sign on behalf of the Vendor/Firm (type or risée à signer au nom du fournisseur/ de n caractères d'imprimerie)
Name	Title
Signature	



MODIFICATION #1

OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION:

1 – Article SR 3.1.1.2 (Services Requis) doit être supprimé et remplacé par :

- .2 Services de Architecture Paysagère:
 - Planification des projets
 - Arpentage
 - Investigations techniques
 - Inspections, essais et analyses
 - Investigations géotechnique
 - L'évaluation environnementale et surveillance
 - Archéologie

2 – Article SR 3.4.10 (Services Requis) doit être supprimé et remplacé par :

Architecture paysagère et analyse de la valeur

- .1 Au cours de la phase de conception traditionnelle des travaux, les experts-conseils doivent :
 - nener des études en accordant une attention particulière à l'établissement de la valeur totale des investissements qui non seulement réduisent les coûts d'investissement et d'exploitation, mais aussi améliorent le produit dans son ensemble;
 - .2 fournir les meilleures solutions de remplacement en ce qui a trait à la valeur ajoutée, à la qualité, au rendement, aux coûts d'exploitation, aux questions environnementales, etc.;
 - .3 fournir ces solutions de replacement en plus des trois (3) autres à présenter pour examen lors de l'étape de la conception des travaux requis dans l'offre à commandes;
 - .4 effectuer des études sur l'architecture paysagère et sur l'analyse de la valeur au cours de la première phase de conception afin de donner suffisamment de temps pour adopter les solutions de remplacement recommandées sans influer négativement sur le calendrier du projet;
 - .5 effectuer des études sur l'architecture paysagère et sur l'analyse de la valeur en utilisant la méthode acceptable suivante ou une méthode similaire;
 - a. aborder les questions en termes d'EXTRANTS plutôt que d'INTRANTS, c'est-à-dire penser à ce qui doit être atteint plutôt qu'à ce qui a besoin d'être fait;
 - apporter de nouvelles idées en mettant en commun les idées et les suggestions du personnel de l'APC, des membres de l'équipe de l'expert-conseil, y compris les sousexperts-conseils et les experts-conseils spécialisés, des spécialistes de l'industrie et des entrepreneurs pendant les séances de conception;
 - c. évaluer les idées, obtenir un consensus avec toutes les parties concernées et établir une courte liste des possibilités de valeur ajoutée privilégiées;
 - d. estimer le coût du cycle de vie des options proposées;
 - e. noter les avantages et les inconvénients de chaque idée;
 - f. préparer avec les clients et les autres parties intéressées, une liste d'évaluation des risques liés aux conséquences de l'adoption ou du rejet de chaque idée;
 - g. développer les idées en divers concepts pratiques adaptables aux conditions actuelles;
 - h. préparer le rapport de recommandations final pour le représentant du Ministère à des fins d'examen et d'approbation;
 - intégrer les idées approuvées dans les documents de conception-construction en temps opportun;
 - .7 effectuer le suivi de leur mise en œuvre et rédiger des rapports à cet effet pendant la phase de construction des travaux.

Toute soumission devrait être accompagnée d'un exemplaire signé de la présente modification. Si votre soumission a déjà été envoyée, veuillez signer et envoyer cette modification par télécopieur avec toutes révisions faites à votre prix de soumission, à nos bureaux avant la date limite. Télécopieur: 1-877-558-2349.

- .2 Lors de la préparation des énoncé des travaux pour la DDP pour un projet de conceptionconstruction, les experts-conseils doivent :
 - mener des études en accordant une attention particulière à l'établissement de la valeur totale des investissements qui non seulement réduisent les coûts d'investissement et d'exploitation, mais aussi améliorent le produit dans son ensemble;
 - .2 fournir les meilleures solutions de remplacement en ce qui a trait à la valeur ajoutée, à la qualité, au rendement, aux coûts d'exploitation, aux questions environnementales, etc. ;
 - .3 fournir ces solutions de replacement en plus des trois (3) autres à présenter pour examen lors de l'étape de la conception des travaux requis dans l'offre à commandes;
 - .4 effectuer des études sur l'architecture paysagère et l'analyse et de la valeur au cours de la première phase de conception afin de donner suffisamment de temps pour adopter les solutions de remplacement recommandées sans influer négativement sur le calendrier du projet;
 - .5 effectuer des études sur l'architecture paysagère et l'analyse de la valeur en utilisant la méthode acceptable suivante ou une méthode similaire;
 - a. aborder les questions en termes d'EXTRANTS plutôt que d'INTRANTS, c'est-à-dire penser à ce qui doit être atteint plutôt qu'à ce qui a besoin d'être fait;
 - apporter de nouvelles idées en mettant en commun les idées et les suggestions du personnel de l'APC, des membres de l'équipe de l'expert-conseil, y compris les sousexperts-conseils et les experts-conseils spécialisés, des spécialistes de l'industrie et des entrepreneurs pendant les séances de conception;
 - c. évaluer les idées, obtenir un consensus avec toutes les parties concernées et établir une courte liste des possibilités de valeur ajoutée privilégiées;
 - d. estimer le coût du cycle de vie des options proposées;
 - e. noter les avantages et les inconvénients de chaque idée;
 - f. préparer avec l'APC une liste d'évaluation des risques liés aux conséquences de l'adoption ou du rejet de chaque idée;
 - g. développer les idées en divers concepts pratiques adaptables aux conditions actuelles;
 - h. préparer le rapport de recommandations final pour le représentant du Ministère à des fins d'examen et d'approbation;
 - intégrer les idées approuvées dans les documents de conception-construction en temps opportun;
 - .7 effectuer le suivi de leur mise en œuvre et rédiger des rapports à cet effet pendant la phase de construction des travaux.

<u>3 – Article EPEP 3.1.4 (Exigences de présentation et évaluation des propositions) doit être supprimé et remplacé par :</u>

L'offrant doit inscrire le nom de la société à laquelle est attribué le projet, des principales sociétés de sous-experts-conseils, des principaux spécialistes et du personnel clé qui exécuteront cette affectation, ainsi que l'affiliation professionnelle et les permis d'exercice qu'ils détiennent. On trouve un bon exemple de format de proposition pour les renseignements sur les membres de l'équipe à l'annexe D.

- L'équipe du consultant doit avoir une expertise en architecture du paysage et être autorisé à fournir les services professionnels d'architecture nécessaires à la pleine mesure qui peut être exigé par les lois provinciales.
- 2. En outre, l'offrant doit avoir une expertise et une expérience récente pertinente en matière de planification, de conception et de construction traditionnelles et patrimoine ou de conception-construction, et à fournir des services résidents et non-résidents pour des projets en architecture du paysage de toutes sortes.

Toute soumission devrait être accompagnée d'un exemplaire signé de la présente modification. Si votre soumission a déjà été envoyée, veuillez signer et envoyer cette modification par télécopieur avec toutes révisions faites à votre prix de soumission, à nos bureaux avant la date limite. Télécopieur: 1-877-558-2349.

3. En outre, l'offrant doivent avoir l'expérience minimale indiquée ci-après :

#	Description	Expériences Minimum
1	Gestionnaire de projet	Arch. ou Ing. avec un minimum de 15 années d'expérience
		pertinente
2	Architecte principal paysagiste	Arch. Pay. avec un minimum de 15 années d'expérience pertinente
3	Architecte intermédiaire paysagiste	Arch. Pay. avec un minimum de 10 années d'expérience pertinente
4	Architecte	Arch. avec un minimum de 10 années d'expérience pertinente
5	Spécialiste de l'environnement	biologiste ou B.Sc. en sciences de l'environnement avec au moins
	principal	10 années d'expérience pertinente
6	Ingénieur Civil principal	Ing. avec un minimum de 8 années d'expérience pertinente
7	Ingénieur en géotechnique principal	Ing. avec un minimum de 8 années d'expérience pertinente
8	Archéologue principal	B.Archéologie avec un minimum de 8 années d'expérience
		pertinente
9	Dessinateur - Technologue "Auto	Technologue avec un minimum de 5 années d'expérience
	Cad"	
10	Arpenteur	au moins 5 années d'expérience pertinente

<u>4 – Annexe B, Formulaire de proposition de prix doit être supprimé et remplacé par :</u>

(Le nouveau formulaire est fixé à la fin de cet modification)

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CETTE DEMANDE RESTENT LES MÊMES

Toute soumission devrait être accompagnée d'un exemplaire signé de la présente modification. Si votre soumission a déjà été envoyée, veuillez signer et envoyer cette modification par télécopieur avec toutes révisions faites à votre prix de soumission, à nos bureaux avant la date limite. Télécopieur: 1-877-558-2349.

ANNEXE B

PROPOSITION DE PRIX

DIRECTIVES

- Remplir le formulaire de proposition de prix et le soumettre sous pli cacheté séparé, en inscrivant sur l'enveloppe le nom du proposant, le numéro de la demande et la mention « Formulaire de proposition de prix »
- Les prix ne doivent pas comprendre les taxes applicables et doivent être libellés en dollars canadiens.
- 3. Les proposants ne doivent ni modifier le formulaire, ni y ajouter de renseignements.
- 4. Les offrants doivent OBLIGATOIREMENT soumettre des prix/taux fermes pour la période visée par l'offre à commandes et pour tous les articles indiqués. Une fois remplie, la présente section sera considérée comme l'offre financière de l'offrant.
- 5. Les taux proposés resteront fermes pour toute la durée de l'offre à commandes. La TPS, TVH ou la TVQ, le cas échéant, ne doit pas être incluse. Elle doit être indiquée séparément sur toute facture subséquente
- 6. Afin de s'assurer qu'on déposera des tarifs horaires équitables et concurrentiels pour chacun des postes énumérés, on devra respecter rigoureusement l'exigence suivante: les proposants doivent offrir un tarif horaire pour chaque poste énuméré. Si l'entreprise comprend moins d'employés que ceux qui sont inscrits dans la liste, on doit fournir un tarif horaire correspondant à chaque poste énuméré. Le tarif horaire proposé doit être égal ou supérieur au tarif horaire prévu pour les postes énumérés ensuite. Par exemple, si l'entreprise n'a pas de personnel intermédiaire, le tarif horaire prévu doit être égal ou supérieur au tarif horaire indiqué pour le personnel subalterne. Le tarif horaire pour n'importe quelle catégorie de personnel ne peut être 0\$ ou une valeur nulle. À défaut d'indiquer un tarif horaire pour chaque poste énuméré, votre proposition sera jugée irrecevable.
- 7. Aucun paiement supplémentaire ne sera fait pour des heures supplémentaires
- 8. Tous les déplacements doivent être préalablement autorisés par le chargé de projet et sont sujets à vérification par le gouvernement
- 9. Il faut indiquer les taux horaires fixes pour chaque catégorie dans la colonne B et les multiplier par le facteur de pondération indiqué dans la colonne A. Les facteurs de pondération sont inclus aux fins d'évaluation seulement. Leur usage réel peut varier.
- 10. En cas d'erreurs dans la multiplication des prix, les prix unitaires seront retenus et la multiplication des prix sera corrigée lors de l'évaluation. Toute erreur quant aux quantités sera modifiée de manière à refléter les quantités établies dans le présent document. Dans l'éventualité où une erreur de calcul surviendrait en reportant les totaux, l'APC corrigera les totaux afin d'assurer l'équité entre les offres.

Nom de l'offrant :	-		
Adresse :			
Numéro d'entreprise	- approvisionnement :		

TABLEAU UN : OFFRE À COMMANDES – PREMIÈRE ANNÉE – Commençant à la date d'adjudication du contrat

Catégorie de personnel Offre à commandes – premiére année	Facteur de pondération (A)	Taux horaire fixe (B)	Total (A X B)
Gestionnaire de projet	200	\$	\$
Architecture du paysage:			
Architecte du paysage principal	200	\$	\$
Architecte di paysage intermédiaire	300	\$	\$
Architecture:			
Architecte principal	200	\$	\$
Architecte intermédiaire	100	\$	\$
Génie civil (incluant municipal, structural)			
Ingénieur principal	100	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	50	\$	\$
Ingénieur en Géotechnique:			
Ingénieur principal	50	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	20	\$	\$
Services environnementaux			
Spécialiste principal de l'environnement	50	\$	\$
Spécialiste de l'environnement intermédiaire	20	\$	\$
Spécialiste de l'environnement subalterne	20	\$	\$

Architecte de paysage, Conservation du patrimoine :		
Architecte Spécialiste en conservation d'ouvrages de maçonnerie	30	\$ \$
Architecte de paysage principal	20	\$ \$
Architecte de paysage intermédiaire	20	
Archéologie:		
Archéologue principal	50	\$ \$
Archéologue intermédiaire	20	\$ \$
Dessin: technologue en Auto Cad		
Dessinateur	100	\$ \$
Dessinateur subalterne	50	\$ \$
Surveillance de chantier / Personnel de terrain:		
Superviseur principal	100	\$ \$
Superviseur intermédiaire	100	\$ \$
Superviseur subalterne	100	\$ \$
Arpenteur (avec équipement et véhicule)	100	\$ \$
Vérificateur de matériaux	20	\$ \$
Métreur-estimateur	50	\$ \$
Commis de chantier	10	\$ \$
Manœuvres	10	\$ \$
(a) Total pour l'évaluation – Première année de l'offre à commandes		\$

TABLEAU DEUX : OFFRE À COMMANDES – DEUXIÈME ANNÉE – Commençant à la date d'adjudication du contrat

Facteur de pondération (A)	Taux horaire fixe (B)	Total (A X B)
200	\$	\$
200	\$	\$
300	\$	\$
200	\$	\$
100	\$	\$
100	\$	\$
50	\$	\$
50	\$	\$
20	\$	\$
50	\$	\$
20	\$	\$
20	\$	\$
30	\$	\$
20	\$	\$
20		
	pondération (A) 200 200 300 200 100 100 50 50 20 20 30 20	pondération (A) fixe (B) 200 \$ 200 \$ 300 \$ 200 \$ 100 \$ 50 \$ 20 \$ 50 \$ 20 \$ 20 \$ 30 \$ 20 \$ 30 \$ 20 \$

Archéologie:		
Archéologue principal	50	\$ \$
Archéologue intermédiaire	20	\$ \$
Dessin: technologue en Auto Cad		
Dessinateur	100	\$ \$
Dessinateur subalterne	50	\$ \$
Surveillance de chantier / Personnel de terrain:		
Superviseur principal	100	\$ \$
Superviseur intermédiaire	100	\$ \$
Superviseur subalterne	100	\$ \$
Arpenteur (avec équipement et véhicule)	100	\$ \$
Vérificateur de matériaux	20	\$ \$
Métreur-estimateur	50	\$ \$
Commis de chantier	10	\$ \$
Manœuvres	10	\$ \$
(a) Total pour l'évaluation – Deuxieme année de l'offre à commandes		\$

TABLEAU TROIS : OFFRE À COMMANDES - ANNÉE D'OPTION #1

Catégorie de personnel Offre à commandes – Année d'option #1	Facteur de pondération (A)	Taux horaire fixe (B)	Total (A X B)
Gestionnaire de projet	200	\$	\$
Architecture du paysage:			
Architecte du paysage principal	200	\$	\$
Architecte di paysage intermédiaire	300	\$	\$
Architecture:			
Architecte principal	200	\$	\$
Architecte intermédiaire	100	\$	\$
Génie civil (incluant municipal, structural)			
Ingénieur principal	100	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	50	\$	\$
Ingénieur en Géotechnique:			
Ingénieur principal	50	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	20	\$	\$
Services environnementaux			
Spécialiste principal de l'environnement	50	\$	\$
Spécialiste de l'environnement intermédiaire	20	\$	\$
Spécialiste de l'environnement subalterne	20	\$	\$
Architecte de paysage, Conservation du patrimoine :			
Architecte Spécialiste en conservation d'ouvrages de maçonnerie	30	\$	\$
Architecte de paysage principal	20	\$	\$
Architecte de paysage intermédiaire	20		
Archéologie:			

Archéologue principal	50	\$ \$
Archéologue intermédiaire	20	\$ \$
Dessin: technologue en Auto Cad		
Dessinateur	100	\$ \$
Dessinateur subalterne	50	\$ \$
Surveillance de chantier / Personnel de terrain:		
Superviseur principal	100	\$ \$
Superviseur intermédiaire	100	\$ \$
Superviseur subalterne	100	\$ \$
Arpenteur (avec équipement et véhicule)	100	\$ \$
Vérificateur de matériaux	20	\$ \$
Métreur-estimateur	50	\$ \$
Commis de chantier	10	\$ \$
Manœuvres	10	\$ \$
(a) Total pour l'évaluation – Année d'option #1		\$

TABLEAU QUATRE : OFFRE À COMMANDES – ANNÉE D'OPTION #2

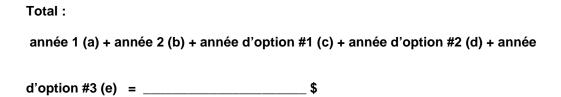
Catégorie de personnel Offre à commandes – Année d'option #2	Facteur de pondération (A)	Taux horaire fixe (B)	Total (A X B)
Gestionnaire de projet	200	\$	\$
Architecture du paysage:			
Architecte du paysage principal	200	\$	\$
Architecte di paysage intermédiaire	300	\$	\$
Architecture:			
Architecte principal	200	\$	\$
Architecte intermédiaire	100	\$	\$
Génie civil (incluant municipal, structural)			
Ingénieur principal	100	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	50	\$	\$
Ingénieur en Géotechnique:			
Ingénieur principal	50	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	20	\$	\$
Services environnementaux			
Spécialiste principal de l'environnement	50	\$	\$
Spécialiste de l'environnement intermédiaire	20	\$	\$
Spécialiste de l'environnement subalterne	20	\$	\$
Architecte de paysage, Conservation du patrimoine :			
Architecte Spécialiste en conservation d'ouvrages de maçonnerie	30	\$	\$
Architecte de paysage principal	20	\$	\$
Architecte de paysage intermédiaire	20		

Archéologie:		
Archéologue principal	50	\$ \$
Archéologue intermédiaire	20	\$ \$
Dessin: technologue en Auto Cad		
Dessinateur	100	\$ \$
Dessinateur subalterne	50	\$ \$
Surveillance de chantier / Personnel de terrain:		
Superviseur principal	100	\$ \$
Superviseur intermédiaire	100	\$ \$
Superviseur subalterne	100	\$ \$
Arpenteur (avec équipement et véhicule)	100	\$ \$
Vérificateur de matériaux	20	\$ \$
Métreur-estimateur	50	\$ \$
Commis de chantier	10	\$ \$
Manœuvres	10	\$ \$
(a) Total pour l'évaluation – Année d'option #2		\$

TABLEAU CINQ: OFFRE À COMMANDES - ANNÉE D'OPTION #3

Catégorie de personnel Offre à commandes – Année d'option #3	Facteur de pondération (A)	Taux horaire fixe (B)	Total (A X B)
Gestionnaire de projet	200	\$	\$
Architecture du paysage:			
Architecte du paysage principal	200	\$	\$
Architecte di paysage intermédiaire	300	\$	\$
Architecture:			
Architecte principal	200	\$	\$
Architecte intermédiaire	100	\$	\$
Génie civil (incluant municipal, structural)			
Ingénieur principal	100	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	50	\$	\$
Ingénieur en Géotechnique:			
Ingénieur principal	50	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	20	\$	\$
Services environnementaux			
Spécialiste principal de l'environnement	50	\$	\$
Spécialiste de l'environnement intermédiaire	20	\$	\$
Spécialiste de l'environnement subalterne	20	\$	\$
Architecte de paysage, Conservation du patrimoine :			
Architecte Spécialiste en conservation d'ouvrages de maçonnerie	30	\$	\$
Architecte de paysage principal	20	\$	\$
Architecte de paysage intermédiaire	20		
Archéologie:			

Archéologue principal	50	\$ \$
Archéologue intermédiaire	20	\$ \$
Dessin: technologue en Auto Cad		
Dessinateur	100	\$ \$
Dessinateur subalterne	50	\$ \$
Surveillance de chantier / Personnel de terrain:		
Superviseur principal	100	\$ \$
Superviseur intermédiaire	100	\$ \$
Superviseur subalterne	100	\$ \$
Arpenteur (avec équipement et véhicule)	100	\$ \$
Vérificateur de matériaux	20	\$ \$
Métreur-estimateur	50	\$ \$
Commis de chantier	10	\$ \$
Manœuvres	10	\$ \$
(a) Total pour l'évaluation – Année d'option #3		\$



SIGNATURE DE L'EXPERT-CONSEIL OU, DANS LE CAS D'UNE COENTREPRISE, DES EXPERTS-CONSEILS

L'expert-conseil accepte de fournir les services requis pour chaque commande subséquente à l'offre à commandes conformément aux taux établis ci-dessus. Ces taux ne s'appliquent pas aux services des sous-experts-conseils retenus par l'ingénieur agissant en qualité d'expert-conseil principal. Les taux établis pour les sous-experts-conseils ne doivent pas dépasser les taux établis pour les activités fonctionnelles parallèles énumérées ci-dessus.

signature	signature
titre	titre
signature	signature
titre	titre

FIN DU FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX